



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

AVIS PUBLIC

Est par la présente donné aux contribuables par la soussignée, Louise Perron de la susdite municipalité, que :

- Il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Bégin, le lundi le 3 juillet 2023, au lieu et à l'heure habituels. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande suivante :
- Une demande de dérogation mineure a été déposée à la municipalité le 15 juin 2023 touchant la propriété sise au 411, chemin Bouchard et ayant comme objet la construction d'une résidence de villégiature ayant une marge avant de 4 mètres au lieu de 10 mètres prescrit à la grille des spécifications de la zone no 30 Id1 du règlement de zonage numéro 15-288.
- Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Donné à Bégin ce 16^e jour du mois de juin deux mille vingt-trois.



Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Perron greffière-trésorière adjointe, résidant à Bégin certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h et 16 h, le 16^e jour du mois de juin 2023, sur le site internet de la municipalité et à l'entrée de l'édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 jour du mois de juin deux mille vingt-trois.



Greffière-trésorière adjointe